

Notice d'installation de l'allumage Eloise pour moto

Recommandations :



La batterie du véhicule doit impérativement être débranchée avant d'effectuer l'installation de l'allumage Eloise.

L'installateur est responsable du branchement électrique correct de l'appareil et du respect des réglementations locales en vigueur en matière de sécurité.

L'allumage convient pour les véhicules ayant une batterie d'une tension de 6 ou 12 volts, avec le « moins » (polarité négative) reliée correctement à la masse (châssis) du véhicule.

Vérifier votre type de batterie et que le « moins » batterie soit bien relié au châssis du véhicule.

Avant l'installation, nous vous recommandons de caler l'allumage (point d'avance et écartement des rupteurs), ce sera la dernière fois !

Le câblage fourni offre la possibilité de réduire la longueur des fils. Il est fortement conseillé de faire un premier montage « à blanc » afin de déterminer les longueurs à recouper.

Une fois le câblage ajusté, il sera **important de sertir correctement vos cosses**, avec un outil adapté.

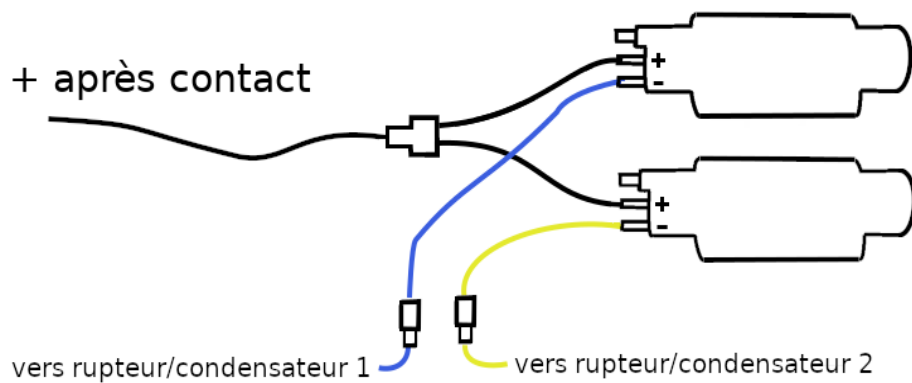


Vérifier que le + bobine soit bien l'arrivée 6V ou 12V venant de votre neiman.

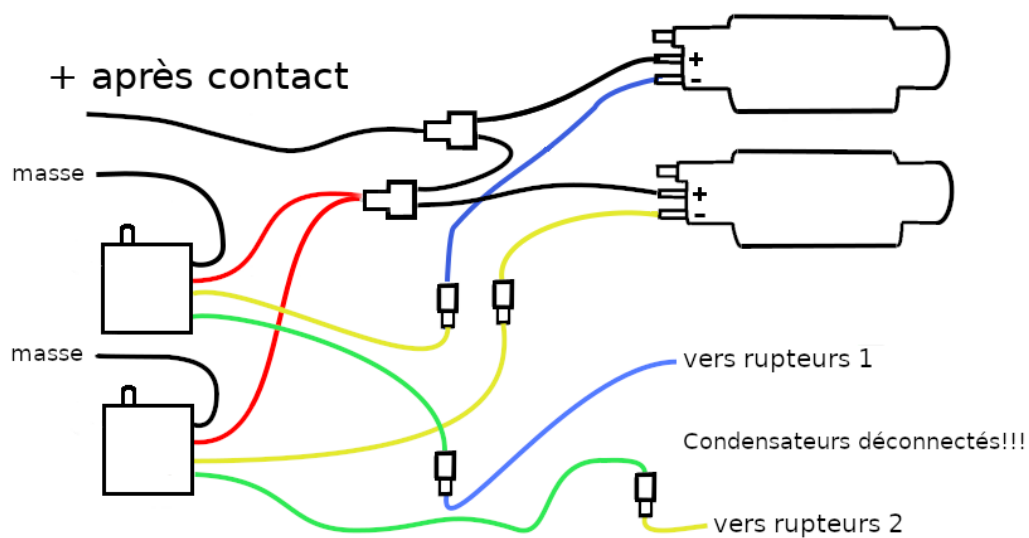
- Les rupteurs doivent être en parfait état. Il est préconisé de les nettoyer (avec une lime à ongles par exemple) une fois par an ou après une longue immobilisation du véhicule.

Les conditions générales de vente se trouvent sur notre site internet

Avant câblage :



Après câblage



Le fil de masse doit impérativement être relié à l'ensemble moteur/boîte de vitesses et non sur le moins batterie ou le cadre.

Une notice détaillée est disponible à la rubrique « Notices » de notre site internet.